

EXERCICE – EXERCICE – EXERCICE



EXERCICE de sécurité civile lié à l'entreprise INEOS mercredi 22 mars 2017

Un exercice de sécurité civile se déroulera le mercredi 22 mars 2017.

Ce n'est qu'un exercice, mais il doit être pris au sérieux.

Les sirènes du système d'alerte et d'information de population de Verdun seront déclenchées sur décision de la Préfète vers 9h30. Pour la population, l'exercice durera 5 minutes, afin de vérifier que les premiers réflexes à appliquer en cas d'incident soient connus.

Cet exercice doit permettre de mobiliser la population, de vous mobiliser et de vous préparer en cas de crise. Chacun est libre d'y participer s'il le souhaite.

L'exercice permettra notamment aux services de l'Etat et aux communes concernées de tester leurs plans de sécurité. La Préfecture, les forces de l'ordre et les services de secours seront mobilisés. La commune vérifiera le fonctionnement de son Plan communal de sauvegarde (PCS).

L'exercice ne perturbera pas la circulation et le fonctionnement de la vie habituelle des habitants, les routes ne seront pas bloquées.

La plaquette INEOS qui décline les consignes à appliquer en cas d'alerte, vous a été distribuée l'an dernier.

Vous pouvez la retrouver sur le site internet de la commune :

<http://verdun.fr/Vie-quotidienne/Cadre-de-vie-Urbanisme/Risques-industriels>

Pour rappel, les consignes sont simples

**Mettez vous à l'abri et confinez-vous.
Ecoutez la radio et attendez la fin de l'alerte.**

Comme il s'agit d'un exercice, aucun message ne sera diffusé à la radio le 22 mars.

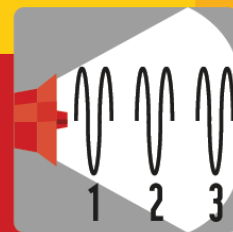
Application pour smartphones SAIP (Système d'alerte et d'information des populations)

Vous pouvez la télécharger sur vos smartphones l'application SAIP qui sera testée le 22 mars lors de l'exercice. Elle s'appuie sur la géolocalisation et vous informe en cas de crise sur un territoire précis. Retrouvez toutes les informations sur l'application sur <http://www.interieur.gouv.fr/fr/Presse/Dossiers-de-presse/Application-d-alerte-et-d-information-des-populations-en-cas-de-crise-SAIP>

EXERCICE – EXERCICE – EXERCICE

Le signal national d'alerte

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant.



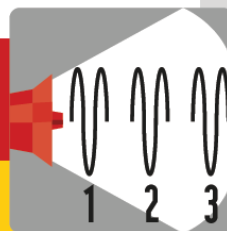
L'alerte

3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte

Son continu de 30 secondes

À quoi sert-il ?

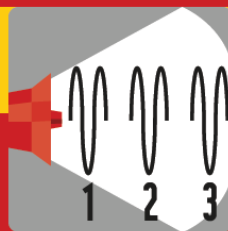


Il vous signale un **danger** imminent ou en cours.

Réagissez immédiatement.

Adoptez les **comportements réflexes** de sauvegarde.

Les comportements réflexes de sauvegarde



Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment.

Tenez-vous informés

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.
Ma fréquence de radio à écouter :



Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale